

SOMMAIRE

Première partie : Citoyenneté et démocratie à Athènes aux Vème et IVème siècle avant Jésus Christ

 Introduction

I- L'invention de la démocratie :

A) La cité d'Athènes aux Vème et IVème siècles avant Jésus Christ

  B) La naissance de la démocratie d'Athènes

C) Qu'est-ce qu'un citoyen à Athènes ?

II- Le fonctionnement de la démocratie à Athènes :

A) Les différentes institutions

B) La participation du citoyen à la vie de la cité

III- La démocratie athénienne jugée par ses contemporains

A) Le jugement de Périclès

B) Les limites de la démocratie

Deuxième partie : Le citoyen à Rome

Introduction

I – Une citoyenneté ouverte

A) Citoyen et non citoyen

B) L'empire : Une fédération de cités

C) L'élargissement de la citoyenneté

       1) Une citoyenneté ouverte

2) Les tables claudiennes en 48 après Jésus Christ

3) Édit de Caracalla ou la constitution Antonine 212 après Jésus Christ

II – Être citoyen dans l'Empire Romain

  A) Privilèges et obligations

B) Une société très inégalitaire

C) Peu de participation à la vie politique

Première partie : Citoyenneté et démocratie à Athènes aux Vème et IVème siècle avant Jésus Christ

Introduction

Le monde grec dans l'antiquité ne se limitait pas à la Grèce actuelle. Le point commun est le langage.

Athènes est une des cités grecs, on pense qu'elle fut créée au Xème siècle avant Jésus Christ. Elle fut au maximum de sa puissance au Vème siècle avant Jésus Christ.

Ce sont les athéniens qui ont inventé un nouveau système politique qu'est la démocratie.

Nous allons chercher à expliquer le fonctionnement de la vie athénienne.

On essaiera de voir s'il y a des différences avec les démocraties athéniennes.

Les athéniens appréciaient-ils ce système ?

I- L'invention de la démocratie :

A) La cité d'Athènes aux Vème et IVème siècles avant Jésus Christ :

2p.49 La Grèce était divisée en 500 états (cité) différents. Tout habitant d'une cité est un citoyen. Athènes est situé dans l'Attique.

1p.48 Une cité grec est composée d'une ville principale et de la campagne autour. Chaque cité a ses lois, sa monnaie.

La cité d'Athènes est de 2500km². Il y avait à peu près 400 000 habitants.

La puissance d'Athènes vient principalement des guerres. En effet cet cité va subir 2 guerres médiques. Elles vont opposées Athènes à la Perse. La première guerre médique a lieu en 490 avant Jésus Christ, c'est la guerre de marathon. Puis il y en aura une seconde en 480 avant Jésus Christ, c'est la bataille de Salamide.

Athènes est au sommet de sa gloire et propose à toutes les autres cités de monter une armée, la ligue de Délos dirigée par Athènes.

Au IVeme siècle, la puissance d'Athènes va décliner à cause d'une guerre entre grecs.

C'est la guerre du Péloponnèse, Athènes est battu par Sparte. Au nord de la Grèce, le roi de Macédoine attend. C'est le roi Philippe de Macédoine. Il va ensuite envahir la Grèce et mettre fin à l'indépendance des cités grecs.

B) La naissance de la démocratie d'Athènes :

En Grèce, il y avait plusieurs systèmes politiques. Le premier système est la monarchie.

Une monarchie, C'est un système politique ou le roi à tout les pouvoirs. On devient roi du façon héréditaire.

C'était de loin le système le plus répandu à l'époque en Grèce.

Il y avait un deuxième, l'oligarchie ( Aristocratie).

I y a un troisième système politique, la Tyrannie (Dictature).

La cité d'Athènes, avant de connaître la démocratie, va connaître tout ces systèmes en particulier au Vième siècle, Athènes est dirigée par une série de tyrans. Le plus célèbre fut Pisistrate. En 507 avant Jésus Christ, les athéniens chassent les derniers tyrans.

Les athéniens demandent à Clisthène d'inventer un nouveau système.

Clisthène va alors proposer que tout les citoyens d'Athènes aient les mêmes droits (principe d'égalité).

C'est l'isonomie, chacun a les mêmes droits.

Tout athénien peut participer directement au gouvernement de la cité.

C) Qu'est ce qu'un citoyen à Athènes ?

Sur toute la population d'Athènes, seulement 10% sont citoyens.

Pour être citoyen d'Athènes, il y avait 3 conditions à remplir :

* 2 parents Athéniens (Droit du sang) ;
* Etre un homme ;
* Service militaire (Éphèbie).

Le but principal est de défendre la cité. Il y a beaucoup de gens à Athènes mais qui ne peuvent pas voter.

Il y a plusieurs catégories de non citoyens :

* Les femmes et les enfants : Les femmes à Athènes n'ont aucun droit. Elle est dominé par son père ou son mari. Les femmes sont dominées par les hommes.

Elles ne sortent pas de chez elles.

Dans les maisons, les femmes avaient une pièce à part. On l'appelait le Gynécée.

Mais la femme transmet la citoyenneté.

* Les Métèques : Ce sont les étrangers. Ils sont libres. Ils étaient surtout présent dans le commerce.

Ils payent un impôt annuel : Metoikon.

* Les esclaves : Ils sont très nombreux. Prisonniers de guerre transformés en esclaves. La plupart des gens trouvent ça normal.

Texte 4p.65 Il y a plusieurs sortes d'esclaves :

* esclaves domestiques ;
* pour la cité ;
* dans les mines du Laurion : conditions épouvantables.

C'est de la citoyenneté fermé.

42 000 citoyens ;

130 000 esclaves ;

120 000 métèques.

II- Le fonctionnement de la démocratie à Athènes :

A) Les différentes institutions :

Les citoyens se réunissent en assemblée : Ecclésia.

C'est là qu'on vote les lois. Ecclésia à peu près une fois tout les 10 jours. Leurs réunions avait lieu sur une colline : le Pnyx. Ces réunions se faisaient à l'air libre et elles n'étaient souvent pas calmes. Les citoyens votaient les lois mais seulement après discussion. Chacun peut donner son avis.

Le temps de parole est limité par une horloge à eau (Clepsydre). Ensuite la décision est prise selon le principe de la majorité. C'est 50% des voix plus une.

On a une démocratie directe. Pour qu'une décision soit prise, il faut un minimum des citoyens présents. Il en fallait au moins 6 000. C'est le Quorum.

Certaines personnes n'assistent pas aux réunions pour plusieurs raisons :

* Manque d'intérêt ;
* Trop loin de la ville ;
* Refus du système démocratique.

L'Ecclésia peut servir une fois par an de tribunal. On peut décider d'exclure un citoyen. Il était alors exclu pour 10 ans. Si vous êtes jugé dangereux pour la démocratie. Cette procédure s'appelle l'Ostracisme.

Lorsque l'Ecclésia ne se réunit pas, il existe une assemblée qui s'appelle la Boulé, les gens qui siègent sont les Bouleutes.

Ils sont 500 et tirés au sort pour un an.

Pour les grecs le tirage au sort représente le choix des dieux.

Les bouleutes préparent les réunions de l'Ecclésia. Ils sont payés pour leur travail, le Misthos.

La ville est dirigée par des magistrats. Ils sont souvent dix. La plupart des magistrats sont tirés au sort. Sauf la magistrature la plus importante : les stratèges, ils sont élus pour un an. Ils peuvent être réélu.

Le stratège le plus connu fut Périclès.

Il y avait deux autres magistratures importantes :

* 10 personnes : Agoranomes → ravitaillement en nourriture ;
* 10 personnes : Archontes → Religion.

Il y avait environ 200 magistrats au total. Le but de répartir le pouvoir en 10 personnes était d'éviter le retour de la tyrannie.

A Athènes, il existait un pouvoir judiciaire qui s'appelle l'Héliée et Héliaster les gens qui y travaillent. Ils sont tirés au sort. Il y a des tribunaux constitués de 101, 201,301 … Pour qu'il y ait toujours une majorité.

B) La participation du citoyen à la vie de la cité :

Quels sont les droits et devoirs des citoyens ?

Les citoyens participent vraiment à la vie de la cité.

Les citoyens ont plusieurs droits :

* Le droit de vote ;
* Le droit du parole ;
* Proposer des lois ;
* Droit de se présenter aux élections (éligibilité) ;
* Droit de propriété.

Un citoyen a tout une série de devoirs :

* Défendre sa cité en temps de guerre, chaque citoyen se paye ses armes. Dans l'armée, les plus riches étaient plus souvent cavaliers, les plus pauvres étaient rameurs. Ceux qui avaient des revenus moyens étaient des fantassins. Les bateaux des grecs étaient des Trières. Ceux qui avaient des revenus moyens étaient des Hoplites.
* Les plus riches devaient offrir des cadeaux à la cité : Des liturgies, on pouvait offrir un trière, des sacrifices aux dieux, des spectacles (Théâtres, chants).
* Le citoyen athénien doit participer aux cérémonies religieuses, il n'y a pas de séparation entre la religion entre la religion et la politique. Toute réunion politique commence par un sacrifice. Les grecs sont des gens très croyants et se rendent au temple. Les Athéniens participent tous les ans à des fêtes religieuses. Un est très célèbre : les Panathénées. C'est une sorte d'immense défilé qui se rend vers le Panthéon.

Dans ce défilé, il y avait un ordre très précis :

En tête : 10 jeunes filles qui portait un Péplos.

Ensuite : Les stratèges (et autres magistrats).

Puis l'armée.

On y invitait des ambassadeurs d'autres cités. Afin de montrer la puissance d'Athènes.

III- La démocratie athénienne jugée par ses contemporains :

A) Le jugement de Périclès :

1p.84 Périclès a une vision très positive de la démocratie. Athènes est un modèle pour les autres cités. ''Athènes est l'école de la Grèce''.

Il y a plusieurs principes :

* La démocratie sert la majorité ;
* Tous égaux devant la loi ;
* Les chefs de la cité sont élus ;
* On peut rendre service même si on est pauvre.

B) Les limites de la démocratie :

* Le misthos permet aux gens de venir plus nombreux. Plusieurs venaient seulement pour les indemnités.

L'assemblée est dominé par des gens plutôt pauvre et souvent venant des villes.

* Les riches ne reviennent pas à l'assemblée sauf pour l'élection des stratèges.
* Certaines personnes ont parfois du mal à s'exprimer en public.

Certains orateurs font des promesses qu'ils ne pourront pas tenir ce sont des démagogue (ils font de la démagogie).

* Le théâtre jouait un rôle très important. Dans certaines pièces de théâtre, on critique ou on glorifie la démocratie. Des acteurs de théâtre ont vécu à Athènes et sont très célèbres : Curipide par exemple faisaient de la tragédie. Aristophane et Sophocle quant à eux, faisaient de la comédie.

Le texte tiré d'Antigone est une éloge de la démocratie.

Il y avait aussi des philosophes qui se promettait de critiquer la démocratie comme Platon, Socrate et Aristote.

6 p.65 Les philosophes reprochaient le manque d'instruction des gens. Il critiquait aussi beaucoup la corruption. La démocratie a duré à peine 2 siècles à Athènes. Il y avait beaucoup de gens qui étaient contre la démocratie. Plusieurs fois, la démocratie a été suspendue. Au IVème siècle avant Jésus Christ, il y a une guerre contre Sparte : La guerre du Péloponnèse. Dans cette guerre, Sparte avait l'avantage. En 411 avant Jésus Christ il n'y a plus de démocratie, cette abolition dure 3 jours. En 404 avant Jésus Christ, la démocratie sera abolie pour 3 ans. Durant ces 3 ans, la démocratie est remplacée par le ''Régime des Trente''. Le roi de macédoine Philippe II fait la conquête de la Grèce en 338 avant Jésus Christ et en 322 avant Jésus Christ.

Deuxième partie : Le citoyen à Rome :

Introduction

La ville de Rome a été créée vers 753 avant Jésus Christ. En quelques siècles, les romains se sont constitués un empire immense. Cette conquête a permis le contrôle du commerce de la mer méditerranée.

Au départ, Rome est une République. On avait plutôt une oligarchie. L'organisme le plus important était le Sénat.

Ensuite, la République c'est peu à peu transformé en Empire, mais on a conservé le sénat. Cette empire romain couvrait 5 000 000 de km² et 60 000 000 d'habitants.

I – Une citoyenneté ouverte :

A) Citoyen et non citoyen

Au départ seul les gens habitant Rome pouvaient être citoyen. En plus de cela, il fallait un père citoyen. On devenait citoyen à partir de 17 ans. Il y avait beaucoup de non citoyen :

* les femmes ;
* les esclaves ;
* Les étrangers (les Pérégrins)

Les romains affranchissaient souvent leurs esclaves.

En 89 avant Jésus Christ, les romains décident d'accorder la citoyenneté à tout les habitants de l'Italie (seulement les hommes et à partir de 17ans). Les romains cherchaient à étendre la citoyenneté.

B) L'empire : Une fédération de cités

C'est un empire qui a duré plus de 1000 ans. Il y eut assez peu de révoltes. Les romains laissaient les cités libres de s'organiser comme elles le voulaient. Les Romains ne cherchaient pas à imposer leur religion. Les peuples conquis doivent un impôt à l'empire, de plus il faut que le calme règne, une fois par an rendre le culte à l'empereur.

Dans l'empire romain, il existait trois types de cités :

* Cités de droits romains : Citoyenneté romaine entière ;

Accès possible au Sénat de Rome.

* Cités de droit latin : Citoyenneté romaine partielle ;

Seuls les magistrats peuvent devenir citoyens.

* Cités pérégrines : Pas de citoyenneté romaine.

C) L'élargissement de la citoyenneté

1) Une citoyenneté ouverte :

texte 6 p.81 Ce texte montre que les Romains sont généreux et accordent facilement la citoyenneté.

Il existait plusieurs manières, à titre individuel, de devenir citoyen romain :

* 1p.84 ; L'empereur pour service rendu, peut accorder la citoyenneté ;
* 2p.84 ; Les magistratures pouvaient donner la citoyenneté romaine ;
* 7p.85; Tout légionnaire ayant servi pendant 25 ans peut obtenir la citoyenneté romaine (lui et sa famille) ;
* Si un esclave est affranchit par un romain, il prend le statut de son maître.
  1. Les tables claudiennes en 48 après Jésus Christ

Ceci se passe en Gaule, c'est un texte retrouvé en 1528 à Lyon. Gravé sur des plaques de Bronze. C'est la reproduction d'un discours (en latin) prononcé par l'empereur Claude en 121 avant Jésus Christ. Les romains font la conquête du sud de la Gaule.

La Narbonnaise (sud de la Gaule) qui se trouve être un endroit important pour le commerce. Les gaulois avaient la réputation d'être de terribles guerriers.

Entre 58 et 51 avant Jésus Christ Jules César va faire la conquête du reste de la Gaule. L'empereur Claude veut donner aux magistrats gaulois le droit d'être nommé sénateur.

Cette idée ne plaît pas à tout le monde et c'est pour ceci que Claude va donner une réponse, les tables Claudiennes.

* 1. Édit de Caracalla ou la constitution Antonine 212 après Jésus Christ

En 212 après Jésus Christ, l'empereur Caracalla va prendre une décision très importante. Il accorde la citoyenneté à tous les habitants de l'empire. La citoyenneté est universelle.

Texte 4p.87 Certaines personnes estiment l'empereur a fait ceci pour de raisons moins sympathiques.

Dans l'histoire de l'empire, il y eut plusieurs dynasties.

La première : Julio-Claudiens} Romains

La seconde : Flaviens} Romains

La troisième : Antonins} Espagnol

La dernière : Les Sévères} Afrique du Nord

Les nouveaux citoyens romains prennent les habitudes des romains, c'est la romanisation.

Pour la religion, on garde les mêmes dieux mais on procède à un changement de nom.

Les gens prennent des noms romains. On imite les manières de vivre des romains.

II – Être citoyen dans l'Empire Romain :

A) Privilèges et obligations

Le citoyen romain a toute une série de privilèges :

* Son identité : Le nom chez les romains se décomposaient généralement en 3 noms, le

''Tria Nomina''. Le premier nom : Le prénom ;

Le second nom : Le nom de famille ;

Le troisième nom : Son surnom.

* Les citoyens romains ne peuvent pas être torturés, en dernier ressort, il peut demander à être jugé directement par l'empereur.
* Chez les romains, le droit était écris. Le citoyen peut occuper des postes importants au service de l'empereur, le ''Cursus Honorum''.

Mais il y avait aussi quelques devoirs :

* Il doit payer un impôt, mais seulement en cas d'héritage ;
* Défendre la cité en temps de guerre ;
* Rendre un culte à l'empereur.

B) Une société très inégalitaire

On divisait la population romaine en deux parties :

Les Honestiones : Les riches, ils occupent tous les postes importants.

Les Humiliores : Les preuves, ils ne participent pas à l'administration de l'empire (cursus honorum). A Rome, sur 1 000 000 d'habitants, il y avait 300 000 pauvres. Pour éviter les révoltes, l'État distribuait gratuitement de la nourriture et des spectacles (combats de gladiateurs). Les plus pauvres rendaient souvent des services aux riches pour de la nourriture ou de l'argent.

C) Peu de participation à la vie politique

Tous les pouvoirs appartiennent à l'empereur. C'est une véritable monarchie. Par contre les citoyens participent à la vie politique de sa cité.

Dans chaque cité, il y avait souvent une assemblée de magistrats : la Curie.

Chaque citoyen a deux citoyennetés celle de l'empire et celle de sa cité.

A Athènes, on a une citoyenneté.

A Rome, on a une citoyenneté ouverte mais une monarchie.

**Document en plus :**

****

Carte de la Grèce antique

****

Plan d'Athènes dans la Grèce antique

****

Carte de la guerre du Péloponnèse

****

Carte de l'empire Romain dans le monde antique

****

Les tables Claudiennes

****

La répartition de la citoyenneté à Athènes

****

Plan d'Athènes dans la Grèce antique



Plan de Rome dans l'antiquité

La citoyenneté selon Aristote

« Le citoyen n'est pas un citoyen par le lieu où il réside, car métèques et esclaves ont la résidence en commun avec les citoyens. Ne sont pas citoyens non plus ceux qui participent aux droits de la vie judiciaire, comme défendeurs ou comme demandeurs, car ces droits appartiennent aussi aux bénéficiaires des conventions judiciaires(1). [...] Ces gens (les métèques), on peut dire qu'ils sont en quelque sorte citoyens à la façon des enfants trop jeunes encore pour être inscrits (2) ou des vieillards dont le nom a été supprimé des listes (3), tous gens qui sont, en quelque sorte, citoyens dans un sens non absolu : il faut spécifier que les premiers sont des citoyens encore imparfaits et les seconds des citoyens ayant dépassé l'âge de la maturité [...]. Ce que nous cherchons, c'est à définir un citoyen de façon absolue, n'encourant aucune des disqualifications mentionnées, sans qu'il soit besoin d'ajouter un correctif à son titre : car les mêmes problèmes et les mêmes solutions peuvent jouer pour ceux qui ont été frappés d'atimie (4) ou d'exil. Un citoyen au sens absolu du terme ne peut mieux se définir que par le fait de participer à l'exercice de la justice et aux magistratures. »

Aristote*, Politique,* III, 1274 b 40 - 1275 a 25, IVème siècle av. J-C.

*1. À Athènes, tout métèque (étranger domicilié à Athènes) doit être représenté en justice par un citoyen athénien qui est son garant. En revanche, les*

*étrangers de passage peuvent eux-mêmes plaider en justice si leur cité d'origine a passé avec Athènes une convention portant sur les questions*

*judiciaires.*

*2. Les jeunes Athéniens ne peuvent s'inscrire sur les registres des dèmes, divisions administratives de base, qu'à partir de 18 ans et ne deviennent*

*véritablement citoyens qu'après avoir effectué leur service militaire, l'éphébie.*

*3. À partir de 60 ans, les Athéniens ne participent plus à la défense militaire de la cité, ce qui, pour Aristote; est synonyme de perte des droits politiques.*

*En réalité, nous ne sommes pas certains que les Athéniens de plus de 60 ans perdaient ainsi leurs droits politiques.*

*4. Atimie : sanction judiciaire privant, de manière partielle ou totale, le citoyen de ses droits politiques. On pouvait être frappé d'atimie pour des affaires*

*privées (par exemple, la non-répudiation d'une épouse adultère) ou pour des fautes à l'encontre de la cité (faux témoignage, désertion de l'armée.. .).*

LEXIQUE

Démocratie : C'est le [régime politique](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Regime.htm) dans lequel le [pouvoir](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Pouvoir.htm) est au peuple, sans qu'il y ait de distinctions par la naissance, la richesse, la compétence... (principe d'[égalité](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Egalite.htm)). le pouvoir s'exerçant par l'intermédiaire de représentants désignés lors d'[élections](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Election.htm) au suffrage universel. Dans le monde antique, certains points tel que le suffrage universel sont parfois différents.

Démos → le peuple

Kratos → le pouvoir

Monarchie : La monarchie est un [régime politique](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Regime.htm) où tous les pouvoirs sont détenus par un seul chef, le monarque ou souverain. Le pouvoir est héréditaire (de père en fils).

Oligarchie/Aristocratie : C'est un petit groupe de personnes, souvent les plus riches.

Tyrannie/Dictature : C'est lorsqu'un personnage qui prend le pouvoir par la force (coup d'état par exemple). Ces gens s'appuient sur le peuple pour atteindre le pouvoir.

Isonomie : C'est le fait que chacun ait les mêmes droits.

Éphébie : Service militaire à Athènes, effectué de 18 à 20 ans et passage obligé pour obtenir la citoyenneté.

Droit du sang : Le droit du sang ou en latin, jus sanguins, est la règle de droit accordant aux enfants la nationalité de leurs parents.

Gynécée : C'est une pièce à part dans laquelle vivaient les femmes à Athènes.

Les métèques : Ce sont les étrangers. Ils sont libres. Ils étaient surtout présent dans le commerce.

Metoikon : Impôt annuel payé par les métèques.

Les esclaves : Ce sont des personnes qui doivent effectués des travaux (publics ou domestiques) forcés. Généralement prisonniers de guerre.

Ecclésia : C'est l'assemblée dans laquelle se réunissent.

Pnyx : Colline à Athènes sur laquelle se réunissait l'Ecclésia.

Quorum : Nombre minimum de parlementaires dont la présence est requise pour pouvoir voter.

Majorité : C'est la moitié des voix plus une.

Ostracisme :  C'est une procédure que vise à condamner à 10 ans d'exil ceux dont l'ambition personnelle parait dangereuse pour la démocratie. Il s'agit d'une mesure beaucoup plus politique que judiciaire.

Misthos : C'est une rétribution accordée à Athènes à ceux qui occupaient une fonction publique, comme être membre de la Boulé ou de l'Héliée.

Trière : Vaisseau de guerre à trois rangs de rameurs superposés, facile à manœuvrer, mais qui nécessitait 170 rameurs auxquels s'ajoutent l'état-major, quelques hoplites et des archers.

Hoplite : Fantassins grecs lourdement armés (casque, lance, bouclier rond et cuirasse). Ils combattaient épaule contre épaule en formations profondes de plusieurs rangs : la phalange.

Liturgie : Ensemble des cérémonies et des prières qui constituent le service divin; Ordre des prières et des cérémonies de la messe.

Panathénées : C'étaient des festivités religieuses qui se tenaient tous les ans à Athènes en l’honneur de la naissance de la déesse Athéna, déesse poliade (protectrice de la cité) d'Athènes.

Panthéon : Le Panthéon est un temple que les Grecs et les Romains consacraient à certains de leurs dieux, par exemple le Panthéon de Rome, dédié à tous les dieux. Ce terme désigne aussi l'ensemble des dieux d'une mythologie ou d'une religion.

Péplos : C'est la tunique féminine de style dorien de la Grèce antique.

Démagogie : Qui pratique la démagogie.

Démagogue : La démagogie est une notion politique et rhétorique désignant l'état politique dans lequel les dirigeants mènent le peuple en s'attirant ses faveurs, notamment en utilisant un discours flatteur.

République : C'est une forme de gouvernement qui n'est pas héréditaire, dans laquelle les gouvernants ont (ou prétendent avoir) un mandat du peuple ou d'une partie de celui-ci. Le terme de république s'oppose à ceux de royauté ou d'empire.

Affranchir : C'est une procédure juridique qui permet au propriétaire d'un esclave de lui rendre sa liberté.

Culte à l'empereur :(Ou culte impérial) C'est une manière d'habituer les habitants de l'Empire à respecter le pouvoir de Rome à travers un empereur divinisé. Des cérémonies sont organisées en l'honneur de l'empereur. C'est l'occasion pour la communauté de se retrouver devant des sacrifices, des banquets et toutes sortes de spectacles.

Dynastie : C'est une succession de souverains d'une même famille.